

## «Aide à Domicile - Jean-Marie Vanlerenberghe : « Venons en aide aux personnes fragiles, réformons l'APA »»

12/03/2015

## Aide à Domicile - Jean-Marie Vanlerenberghe : « Venons en aide aux personnes fragiles, réformons l'APA »

Lors de la Séance des Questions Cribles Thématiques de ce jour, Jean-Marie Vanlerenberghe a interpellé la Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie Laurence Rossignol, sur le grave problème de financement des aides à domicile des personnes fragiles.

Le problème de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie s'aggrave de manière continue depuis son origine, la part de l'Etat n'ayant cessé de baisser :

« De 50% à sa création, celle-ci s'est réduite à 28% en 2014. »

Les 350 millions apportés par le Projet de Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement n'y changeront rien :

« Soit le reste à charge des personnes aidées augmente, soit le nombre d'heures d'APA diminue. »

Le Sénateur Jean-Marie Vanlerenberghe a donc appelé la Secrétaire d'Etat Laurence Rossignol à réformer l'APA, notamment en « fixant un tarif national de référence et en augmentant ses fonds d'intervention. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS

01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr

Internet: www.udi-uc-senat.fr

Twitter: @UC\_Senat

Facebook: SenateursUDIUC